

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -S.A.H-

Siège social : 5, Rue 8610 ZI Charguia 1 – 2035- Tunis Carthage-

La Société d'Articles Hygiéniques (SAH) porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 25/05/2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société par incorporation de réserves de **2 765 510 dinars** à prélever sur les résultats reportés (2014-2015) et ce, par l'émission de **2 765 510 actions nouvelles gratuites** d'une valeur nominale de **Un (01) dinar chacune, à raison d'Une (01) action nouvelle pour Dix-sept (17) actions anciennes avec (06) rompus.**

Suite à cette augmentation, le capital de la Société d'Articles Hygiéniques (SAH) passera ainsi de **47 013 676 dinars à 49 779 186 dinars**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

- ✓ Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2017**.

Cotation en bourse :

- ✓ Les droits d'attribution seront détachés et négociables en Bourse à partir du **07/07/2017**.
- ✓ Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **07/07/2017**, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.
- ✓ La société procédera à l'acquisition et à l'annulation des 06 droits d'attribution rompus.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **07 Juillet 2017**.